

XXVII. POISSONS

(Deuxième note)

par J. DAGET.

Les Poissons récoltés par M. M. LAMOTTE au cours de ses premiers voyages au Mont Nimba, en 1942-46, ont déjà fait l'objet d'une note publiée dans La Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba, fascicule I, 1952. Lors de missions ultérieures, MM. LAMOTTE, ROY et CONDOMIN ont pu compléter l'inventaire de la faune de cette région ; le détail de leurs captures figure dans les listes données plus loin. Aux Poissons provenant des trois bassins hydrographiques issus du Mont Nimba, c'est-à-dire des bassins du Diougou, du Nuon et du Mani, nous avons joint des récoltes faites par M. LAMOTTE au Simandou et à Nzérékoré et par MM. PUJOL et ROCHE à Sérédou. Ces récoltes proviennent du bassin du Diani ou haut Saint-Paul dont la faune présente d'étroites analogies avec celles des cours d'eau précédents. Les 34 espèces citées, qui se répartissent en 22 genres et 14 familles proviennent donc toutes du versant atlantique de la dorsale guinéenne. Les exemplaires figurant dans les collections de l'Institut Français d'Afrique Noire à Dakar sont indiqués par la mention IFAN, ceux déposés au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris par la lettre M suivie du numéro d'entrée en collection.

***Polypterus retropinnis lowei* (BOULENGER, 1911).**

Polypterus lowei BOULENGER, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (8), 7, 1911, p. 377 (types provenant de Nanna Kru, Libéria, entre les embouchures de la Cess River et du Cavally).

Un seul exemplaire en collection :

IFAN, 1 ex. 280 mm (*Condamin et Roy*), Yéalé⁽¹⁾, Nuon, 25-I-1959.

P. retropinnis lowei n'était connu que par les quatre exemplaires types. En effet POLL a montré que les *Polypterus* dits *P. lowei* de la rivière Dscha (Ja), affluent camerounais du Congo (STEINDACHNER, 1913) et de la rivière Luie au Congo (DAVID et POLL, 1937), sont en réalité des *P. retropinnis retropinnis* VAILLANT 1899. Il est donc particulièrement intéressant d'avoir retrouvé cette forme rare de Polyptère au pied du Mont Nimba. *P. retropinnis* « se caractérise par une rugosité très accusée, appréciable au toucher et due à l'existence d'aspérités sur les écailles ; ces aspérités, plus ou moins arrondies, toujours remarquables chez le jeune, subsistent même chez l'adulte » (POLL, 1942, p. 295). C'est là un caractère qui permet de distinguer *P. retropinnis lowei* de *P. palmas palmas*, forme beaucoup plus commune, dont les écailles sont lisses et que l'on rencontre de la Guinée portugaise au Libéria. Le nombre des écailles pré-dorsales diffère également : 29-33 chez *P. retropinnis lowei* et 22-26 chez *P. palmas palmas*.

(1) Le nom de cette localité est parfois orthographié Yalé ou Yanlé.

Les principales caractéristiques de l'exemplaire du Mont Nimba sont indiquées ci-dessous avec, entre parenthèses, les valeurs données par BOULENGER pour les types :

Longueur totale : 310 (223) mm.

Nombre de pinnules : VIII (VII-IX).

Écailles en ligne longitudinale : 57 (55-60).

Écailles autour du corps : 36 (36-38).

Écailles prédorsales : 29 (30-33).

Longueur standard/hauteur du corps : 8,75.

Longueur standard/longueur de la tête : 6,5 (6).

Longueur de la tête/largeur de la tête : 1,62 (1,65 à 1,75).

Longueur de la tête/diamètre de l'œil : 9,55 (7 à 9).

Espace interorbitaire/diamètre de l'œil : 3 (2 à 2,5).

Longueur de la tête/longueur du museau : 5,4.

Petrocephalus pellegrini POLL, 1941.

Petrocephalus pellegrini POLL, *Rev. Zool. Bot. Afr.*, 34, 2, 1941, p. 133, fig. 1 (type provenant du confluent de la rivière Mascé et de la rivière Bon de Boan, affluent du Nuon).

Liste des exemplaires en collection :

IFAN, 1 ex. 86 mm (*Lamotte et Roy*), Ban près Bossou, Diougou, 15-IX-1951.

IFAN, 3 ex. 27-32 mm (*Condamin et Roy*), Boan à Gopoupleu, Nuon, 9-I-1959.

M. 57-35, 12 ex. 43-78 mm (*Lamotte*), Yéalé, Nuon, 15-X-1956.

M. 57-36, 1 ex. 75 mm (*Lamotte*), Véblo, Diougou, 23-XII-1956.

M. 60-216, 12 ex. 32-73 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, XI-XII-1959.

La série des exemplaires provenant du Mont Nimba (Nuon et Diougou), nous permet de compléter la diagnose de la forme typique : la hauteur du corps est comprise 3,3 à 3,7 fois dans la longueur standard, la longueur de la tête 3,2 à 3,9 fois ; le diamètre de l'œil est compris 4,4 à 4,5 fois dans la longueur de la tête et 1,25 à 1,6 fois dans l'espace interorbitaire. On compte 6 à 9 dents échancrées en haut et 12 à 19 en bas. La dorsale a 21 à 25 rayons et l'anale 27 à 29, les trois premiers étant simples. Il y a 36 à 38 écailles en ligne longitudinale et 12 autour du

Nombre de rayons .	DORSALE					ANALE				
	21	22	23	24	25	27	28	29		
Fréquence	2	8	8	2	1	7	9	5		

Nombre de dents .	6/12	6/13	6/14	6/15	6/16	7/12	7/13	7/14	7/15	7/16	7/17	8/15	8/16	8/18	8/19	9/14
	Fréquence	1	1	1	1	1	1	1	2	3	3	1	1	1	1	1

pédicule caudal ; ce dernier est environ 2,3 fois aussi long que haut. Taille maxima observée : 86 mm de longueur standard et 100 mm de longueur totale pour un mâle.

Si l'on ajoute aux exemplaires cités dans la liste ci-dessus les deux types et les deux individus déjà signalés dans la première note (1952, p. 311), les nombres de rayons aux nageoires dorsale et anale et les nombres de dents se répartissent ainsi (voir tableau page précédente).

Les exemplaires de Sérédou ont la hauteur du corps comprise 3,15 à 3,7 fois dans la longueur standard, 7-9 dents en haut, 14-19 en bas et les nombres de rayons suivants aux nageoires :

	DORSALE			ANALE		
	21	22	23	26	27	28
Nombre de rayons	21	22	23	26	27	28
Fréquence	8	3	1	4	3	5

Petrocephalus pellegrini se distingue nettement de tous les autres *Petrocephalus* d'Afrique occidentale par l'ensemble de ses caractères : corps allongé, dentition réduite, nombres faibles de rayons aux nageoires dorsale et anale.

***Petrocephalus simus* SAUVAGE, 1878.**

Petrocephalus simus SAUVAGE, Bull. Soc. Philom., (7), 3, 1878, p. 100 (type provenant du Haut Ogôoué).

Liste des exemplaires en collection :

M. 59-144, 3 ex. 40-43 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, II-III-1958.

Ces trois exemplaires ont la hauteur du corps comprise 3,05 à 3,15 fois dans la longueur standard, 25-26-28 rayons à la dorsale, 32-32-33 à l'anale, 7 à 9 dents en haut et 14 ou 15 en bas. Les premiers rayons de la dorsale sont noirs. Cette espèce est largement répandue dans les cours d'eau de la dorsale guinéenne et du Fouta Dialon.

***Hepsetus odoe* (BLOCH, 1794).**

Salmo odoe BLOCH, Naturg. auslând Fische, 8, 1794, p. 122, pl. 386 (type provenant du Sénégal).

Liste des exemplaires en collection :

IFAN, 1 ex. 158 mm (*Condamin et Roy*), Boan à Gopoupleu, Nuon, 7-I-1959.

M. 57-34, 1 ex. 25 mm (*Lamotte*), Yéalé, Nuon, 15-X-1956.

M. 60-218, 1 ex. 192 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, XI-XII-1959.

Cette espèce est répandue dans toute l'Afrique occidentale ; elle avait déjà été signalée de Nzérékoré (*PELLEGRIN*, 1921).

***Alestes longipinnis* (GÜNTHER, 1864).**

Brachyalestes longipinnis GÜNTHER, Cat. Fish., 5, 1864, p. 315 (types provenant de Sierra Leone).

Liste des exemplaires en collection :

IFAN, 1 ex. 58 mm (*Condamin et Roy*), Tiapleu, Nuon, 8-I-1959.

M. 57-29, 7 ex. 43-58 mm (*Lamotte*), Yéalé, Nuon, 15-X-1956.

M. 60-209, 2 ex. 53-67 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, XI-XII-1959.

Si l'on ajoute à ces exemplaires celui déjà signalé dans la première note (1952, p. 311), les *Alestes longipinnis* du Mont Nimba ont la hauteur du corps comprise 2,5 (mâle adulte) à 3,1 (jeune) fois dans la longueur standard, 25 à 30 écailles en ligne latérale et les nombres de rayons suivants à la nageoire anale.

Nombre de rayons.	III-17	III-18	III-19	III-20
Fréquence	1	5	2	1

Les deux exemplaires de Sérédou ont III-18-19 rayons à l'anale. Chez cette espèce, répandue dans tous les cours d'eau du versant atlantique de la dorsale guinéenne et du Fouta Dialon, le dimorphisme sexuel est très accusé et caractéristique. Indépendamment de la nageoire anale dont la forme diffère suivant le sexe comme chez tous les *Alestes*, le mâle d'*A. longipinnis* a le corps plus élevé que la femelle et les premiers rayons de la nageoire dorsale sont filamenteux et nettement plus longs que la tête, alors qu'ils n'atteignent pas la longueur de celle-ci chez les femelles.

***Nannocharax seiboldi* SCHULTZ, 1942.**

Nannocharax seiboldi SCHULTZ, Proc. U. S. Nat. Mus., 92, n° 3152, 1942, p. 313, pl. 35, fig. 1 (types provenant de Belyella, bassin du Saint-Paul, Libéria).

Aucun exemplaire de cette espèce n'a été capturé au Mont Nimba, à part les deux signalés dans la première note (1952, p. 313) provenant de Yéalé, Nuon. Ceux-ci mesurent 54-56 mm de longueur standard et 67-69 mm de longueur totale. La hauteur du corps est comprise 4,5 à 4,6 fois dans la longueur standard ; il y a III-10 rayons à la dorsale, III-7 à l'anale et 4 1/2-43-6 1/2 écailles. Nous avons comparé directement ces deux exemplaires à des *N. fasciatus* provenant du Kolenté, Fouta Dialon, et de taille équivalente. Le corps des *N. seiboldi* est un peu plus court et surtout plus comprimé latéralement ; la tête est au moins 2 fois aussi longue que large (2 à 2,2 fois sur nos exemplaires et sur les types) et nettement plus haute que large ; chez *N. fasciatus* la tête est au plus 1,8 fois aussi longue que large et pas plus haute que large. Les deux espèces diffèrent également par des détails de coloration et par la forme des os opercule et subopercule. Par contre nous n'avons pas trouvé de différence dans le nombre des écailles entre l'adipeuse et la caudale. *N. seiboldi* est une forme guinéenne connue seulement du Saint-Paul au Libéria et du Nuon. *N. fasciatus* a une répartition beaucoup plus étendue.

Nannaethiops unitaeniatus GÜNTHER, 1871.

Nannaethiops unitaeniatus GÜNTHER, *Proc. Zool. Soc. London*, 1871, p. 670, pl. 65, fig. C (types provenant du Gabon).

Liste des exemplaires en collection :

M. 60-211, 6 ex. 25-31 mm (*Pujol*), Sérédou, XI-XII-1959.

Ces exemplaires ont 12-13 rayons à la dorsale et sur trois individus de même provenance qui ont été disséqués nous avons compté 32 (3) vertèbres. *N. unitaeniatus* avait déjà été signalé de Nzérékoré (PELLEGRIN, 1921).

Labeo alluaudi PELLEGRIN, 1934.

Labeo alluaudi PELLEGRIN, *Arch. f. Hydrobiol.*, 26, 1934, p. 105, fig. (types provenant de Danané, bassin du Diougou ou Cavally).

Un seul exemplaire en collection :

IFAN, 1 ex. 22 mm (*Condamin et Roy*), Yéalé, Nuon, 26-I-1959.

Cet exemplaire très jeune a subi accidentellement un début de dessiccation qui en a rendu l'étude complète impossible. Nous avons cependant pu compter 35 écailles en ligne latérale, 4 1/2 au-dessus de la ligne latérale en avant de la dorsale et 16 autour du pédicule caudal. La dorsale a III-9 rayons, le plus long ne faisant pas plus de 0,75 fois la longueur de la tête. Les nombres d'écailles notamment autour du pédicule caudal ne permettent d'hésiter qu'entre deux espèces : *L. curriei* FOWLER, 1919 décrit du Saint-Paul et *L. alluaudi* PELLEGRIN, 1934 décrit du Haut Cavally ; la première a III-10-11 rayons à la dorsale, le plus long dépassant la longueur de la tête ; la seconde espèce a III-9 rayons, le plus long faisant 0,6 à 0,75 fois la longueur de la tête. Les autres caractères distinctifs n'ayant pu être observés sur l'exemplaire du Nuon, nous le rapportons, avec les réserves qui s'imposent, à l'espèce *L. alluaudi*. Celle-ci existerait donc dans les deux bassins du Nuon et du Diougou.

Barbus sacratus, n. sp.

Barbus wurtzi (non PELLEGRIN), DAGET, *Mém. IFAN*, 36, 1954, p. 190, fig. 61. — HOLAS, *Mém. IFAN*, 39, 1954, p. 24, fig. 3 et pl. VI, fig. B.

Liste des exemplaires en collection :

Syntypes : M. 59-119, 4 ex. 83-230 mm (*Lamotte*), Zié, Diougou, 12-X-1956.

Paratype : M. 59-139, 1 ex. 108 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, 11-III-1958.

La hauteur du corps est comprise 3,25 à 3,8 fois dans la longueur standard, la longueur de la tête 3,85 à 4,3 fois. La tête est 1,45 à 1,7 fois aussi longue que large. Le museau est arrondi, légèrement proéminent et fait 1,15 (juv.) à 1,9 fois le diamètre de l'œil. La bouche est infère, les lèvres peu développées, l'inférieure confinée aux côtés. Il y a deux barbillons de chaque côté, l'antérieur fait 0,8 à 1,2 fois le diamètre de l'œil et le postérieur 1,05 à 1,65 fois ce diamètre. L'œil est latéral ; son diamètre est compris 3,55 (juv.) à 5,35 fois dans la longueur de la tête et 1,3 (juv.) à 2 fois dans l'espace interorbitaire. La ligne latérale est complète. Les écailles à stries fines, parallèles et nombreuses, sont au nombre de 28 à 31 en ligne latérale, les

deux dernières recouvrant la base de la caudale, 4 1/2 au-dessus de la ligne latérale en avant de la dorsale, 4 1/2 ou parfois 5 1/2 au-dessous en avant des ventrales, 12 autour du pédicule caudal et 2 entre la ligne latérale et le début de la ventrale. La dorsale à bord supérieur légèrement concave comprend 4 rayons simples et 9 branchus. Les deux premiers rayons simples sont rudimentaires, le quatrième est en grande partie ossifié ; le plus long rayon de la dorsale fait 0,7 à 0,8 fois la longueur de la tête. L'anale a 3 rayons simples et 5 branchus. La pectorale fait 0,75 à 0,85 fois la longueur de la tête. La ventrale, insérée sous les premiers rayons de la dorsale fait 0,65 à 0,75 fois la longueur de la tête. Le pédicule caudal est 1,2 à 1,6 fois aussi long que haut. La caudale est fourchue, à lobes obtusément pointus. On compte 8 (juv.) à 10 branchiospines en bas du premier arc branchial et 4 en haut.

D. IV-9 A. III-5 P. 16 V. I-8 Sq. 4 1/2-28-31-4 1/2-5 1/2.

La coloration est grisâtre assez foncé sur le dos et la partie supérieure des flancs, blanchâtre en dessous. Le bord supérieur et le bord inférieur de la caudale sont noirâtres. Taille maxima observée : 230 mm de longueur standard et 290 mm de longueur totale. Sur les 5 exemplaires types et paratype, les nombres d'écaillés en ligne latérale étaient les suivants :

Nombre d'écaillés .	28	29	30	31
Fréquence	1	2	1	1

Barbus wurtzi PELLEGRIN, 1908 est en réalité un *Varicorhinus*, alors que l'espèce décrite ci-dessus est un véritable *Barbus*. Les deux exemplaires du Simandou, bassin du Niger, que nous avons rapportés à *B. wurtzi* (1954, p. 190) et qui ont 3 1/2-4 1/2-27-28-4 1/2 écaillés, sont également des *B. sacratus*. Cette espèce existe par conséquent dans le bassin du Diani, les affluents nigériens du Simandou et le Diougou. Elle est voisine de *B. petitjeani* et *B. barryi* que nous avons décrits par ailleurs, le premier du Haut Bafing et le second du Moyen Konkouré ; il s'agit d'un groupe de *Barbus* propres au Fouta Dialon et à la dorsale guinéenne.

***Barbus eburneensis* POLL, 1941.**

Barbus eburneensis POLL, *Rev. Zool. Bot. Afr.*, 34, 2, 1941, p. 135, fig. 2 (types provenant du confluent de la rivière Maseï et de la rivière Bon de Boan, affluent du Nuon).

Liste des exemplaires en collection :

- IFAN, 4 ex. 32-36 mm (*Lamotte*), Yéalé, Nuon, 15-X-1956.
- M. 57-49, 1 ex. 65 mm (*Lamotte*), Véblo, Diougou, 23-XII-1956.
- M. 57-50, 1 ex. 64 mm (*Lamotte*), Nioumouya, Diougou, 17-IX-1956.
- M. 59-140, 17 ex. 21-44 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, 11-III-1958.
- M. 60-205, 12 ex. 21-64 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, XI-XII-1959.
- M. 60-204, 1 ex. 54 mm (*Roche*), Sérédou, Diani, XI-XII-1959.

Ce *Barbus* dont *B. flomoi* SCHULTZ, 1942 est synonyme, nous est maintenant bien connu à la fois dans ses caractères morphologiques et dans sa répartition géographique. L'espèce est

avant tout caractérisée par le développement des os dermiques de la série infraorbitaire dont les postérieurs sont, à l'état adulte, beaucoup plus larges que chez la plupart des autres *Barbus* d'Afrique occidentale que nous connaissons. Il existe des lignes de pores céphaliques, mais très fins et difficiles à voir. L'œil est relativement petit, son diamètre est compris 4 à 5 fois dans la longueur de la tête, au Mont Nimba et au Simandou, 3, 5 à 4,5 fois dans le bassin du Saint-Paul. Nombres d'écaillés : 3 1/2-4 1/2-24-28-4 1/2, le plus souvent 3 1/2-25-27-4 1/2. On compte 4 à 5 courtes branchiospines en bas du premier arc branchial et 2 en haut. Nombres de vertèbres sur 49 exemplaires du Mont Nimba : 30(4)-31(37)-32(8), ce qui, avec un coefficient de sécurité de 95 %, donne une moyenne vertébrale $V_m = 31,08 \pm 0,14$. Chaque flanc porte

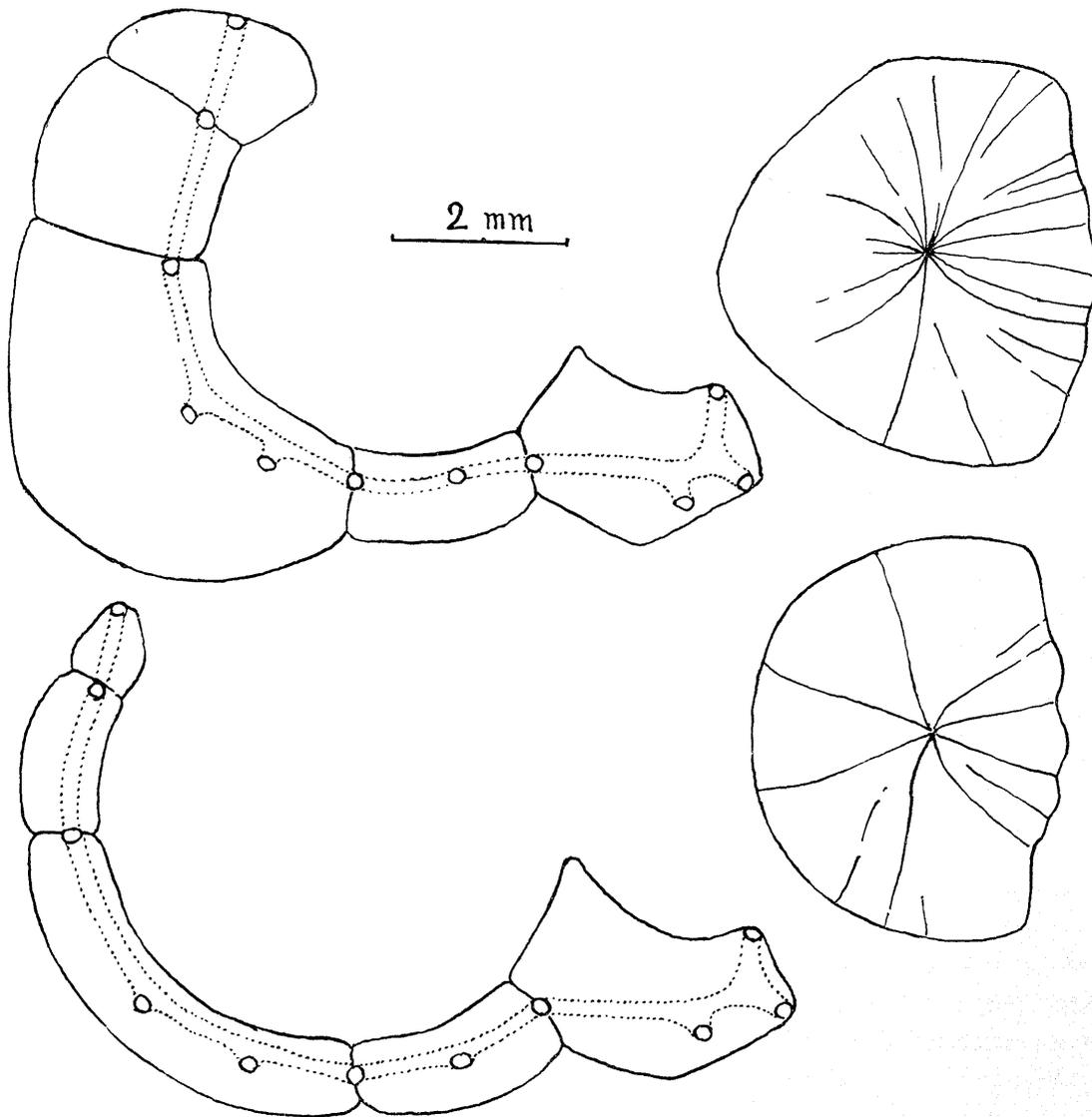


FIG. 1. — Os dermiques de la série infraorbitaire et écaïlle prélevée entre la dorsale et la ligne latérale chez un *Barbus eburneensis* de 62 mm de longueur standard (en haut) et chez un *Barbus trispilus* de 60 mm de longueur standard (en bas).

3 à 5 taches noires alignées longitudinalement, la plus postérieure, située sur l'extrémité du pédicule caudal, étant mieux marquée que les précédentes. Taille maxima observée : 74 mm de longueur standard et 90 mm de longueur totale ; les femelles ont été trouvées porteuses d'œufs mûrs depuis la taille de 45 mm de longueur standard. *Barbus eburneensis* est une espèce guinéenne connue des bassins du Diani ou Saint-Paul, des affluents nigériens du Simandou, du bassin du Nuon et de celui du Diougou ou Cavally.

Barbus trispilus (BLEEKER, 1863).

Puntius (Barbodes) trispilus BLEEKER, *Nat. Verh. Vet. Haarlem*, 18, n° 2, 1863, p. 113, pl. 23, fig. 2 (type provenant de Dabo Crom).

Liste des exemplaires en collection :

IFAN, 2 ex. 63-64 mm (*Condamin et Roy*), Boan à Gopoupleu, Nuon, 21-I-1959.
 IFAN, 6 ex. 14-37 mm (*Condamin et Roy*), Tiapleu, Nuon, 8-I-1959.
 IFAN, 5 ex. 23-33 mm (*Lamotte*), mare en forêt primaire près du Gouan, Diougou, 27-X-1956.
 M. 57-51, 7 ex. 25-73 mm (*Lamotte*), Yéalé, Nuon, 15-X-1956.
 M. 59-130, 1 ex. 56 mm (*Lamotte*), Nioumouya, 550 m, Diougou, 14-I-1957.

Ces *Barbus* se distinguent des précédents par les os dermiques de la série infraorbitaire dont les postérieurs sont toujours beaucoup moins larges, la différence étant particulièrement évidente chez les adultes. De plus *B. trispilus* diffère de *B. eburneensis* par le museau plus allongé, l'œil relativement plus grand, son diamètre étant compris 3 à 4 fois dans la longueur de la tête, le barbillon postérieur plus long faisant 1,5 à 2 fois le diamètre de l'œil et par la coloration. Au Mont Nimba, les *B. trispilus* ont presque toujours trois taches rondes assez grandes sur les flancs, mais quelques individus en ont quatre. Les nombres d'écaillés sont très variables : nous avons compté 3 1/2-4 1/2-25-28-4 1/2-3 1/2. Nombres de vertèbres sur 43 exemplaires : 31(15)-32(28), ce qui, avec un coefficient de sécurité de 95 %, donne une moyenne vertébrale $V_m = 31, 65 \pm 0,15$. Taille maxima observée 86 mm de longueur standard et 105 mm de longueur totale ; les femelles ont été trouvées porteuses d'œufs mûrs depuis la taille de 56 mm de longueur standard. *Barbus trispilus* est une espèce guinéenne qui se rencontre dans les bassins versants atlantiques du Fouta Dialon et de la dorsale guinéenne, en Côte d'Ivoire, au Ghana et jusque dans le Sud du Nigeria.

Barbus ablables (BLEEKER, 1863).

Puntius (Barbodes) ablables BLEEKER, *Nat. Verh. Vet. Haarlem*, 18, n° 2, 1863, p. 114, pl. 23, fig. 1 (type provenant de Dabo Crom).

Liste des exemplaires en collection :

IFAN, 11 ex. 13-21 mm (*Condamin et Roy*), Boan à Gopoupleu, Nuon, 21-I-1959.
 IFAN, 1 ex. 52 mm (*Lamotte et Roy*), Bossou, Diougou, 13-IX-1951.
 M. 57-45-46, 20 ex. 25-60 mm (*Lamotte*), Yéalé, Nuon, 15-X-1956.
 M. 57-47, 8 ex. 39-49 mm (*Lamotte*), Zié, 550 m, Diougou, 21-X-1956.
 M. 59-131, 1 ex. 34 mm (*Lamotte*), Nioumouya, 550 m, Diougou, 14-I-1957.
 M. 57-48, 1 ex. 27 mm (*Lamotte*), Diougou vers 600 m, 21-IX-1956.
 M. 59-132, 2 ex. 40-42 mm (*Lamotte*), Zié, Diougou, 5-III-1957.

Les *Barbus* du bassin du Nuon et du Diougou que nous avons signalés dans la première note (1952, p. 316) sous le nom de *B. spurelli* sont en réalité des *B. ablabes*. En ce qui concerne les caractères de ces deux espèces voisines, nous renvoyons à notre travail sur les Poissons du Fouta Dialon et de Basse Guinée. Les *B. ablabes* du Mont Nimba ont les lignes de pores céphaliques caractéristiques de l'espèce bien marqués, la hauteur du corps comprise 3,1 à 3,8 fois dans la longueur standard, 3 1/2-22-24-3 1/2 écailles. La dorsale, l'anale et la caudale sont plus ou moins teintées de jaune rougeâtre ; la bande longitudinale noire est peu visible, ce qui provient peut-être du mode de conservation, mais cependant présente ; les premiers rayons et la pointe de la dorsale sont noirâtres. *Barbus ablabes* avait déjà été signalé du confluent du Maseï et du Bon de Boan, affluent du Nuon (POLL, 1941, p. 137). C'est une espèce commune dans toute l'Afrique occidentale.

Barbus boboi SCHULTZ, 1942.

Barbus boboi SCHULTZ, *Proc. U. S. Nat. Mus.*, 92, n° 3152, 1942, p. 325, pl. 36, fig. 2 (types provenant des monts Gibi, Libéria).

Liste des exemplaires en collection :

- M. 57-52, 8 ex. 36-44 mm (*Lamolte*), Yéalé, Nuon, 15-X-1956.
 M. 60-132, 3 ex. 35-40 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, 11-III-1958.
 M. 60-203, 2 ex. 28-31 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, XI-XII-1959.
 M. 60-206, 1 ex. 51 mm (*Roche*), Sérédou, Diani, XI-XII-1959.

La hauteur du corps est comprise 3,5 à 4 fois dans la longueur standard, la longueur de la tête 3,6 à 4 fois. La tête, sans lignes de pores céphaliques visibles, est 1,55 à 1,85 fois aussi longue que large. Le museau est arrondi, nettement inférieur au diamètre de l'œil. La bouche est de taille moyenne, subinfère, à lèvres modérément développées. Le barbillon antérieur est supérieur au diamètre de l'œil, un peu plus court que le postérieur ou subégal à ce dernier qui fait 1,1 à 1,85 fois le diamètre de l'œil. Celui-ci est compris 3 à 4 fois dans la longueur de la tête et 1 à 1,4 fois dans l'espace interorbitaire. La ligne latérale est complète. Les écailles à stries radiaires peu nombreuses, sont au nombre de 26 à 29 en ligne latérale, les deux dernières sur la base de la caudale, 4 1/2 au dessus de la ligne latérale en avant de la dorsale, 3 1/2 ou 4 1/2 au-dessous en avant des ventrales, 8-10 ou 12 autour du pédicule caudal. La dorsale à bord supérieur concave comprend quatre rayons simples et huit branchus ; le premier rayon simple est rudimentaire, le dernier mince et flexible ; le plus long rayon de la dorsale fait 0,9 à 1 fois la longueur de la tête. L'anale a trois rayons simples et cinq branchus. La pectorale fait 0,7 à 0,8 fois la longueur de la tête. La ventrale, aussi longue ou presque, est insérée sous les premiers rayons de la dorsale. Le pédicule caudal est 1,3 à 1,75 fois aussi long que haut. La caudale est fourchue, à lobes égaux et obtusément pointus. On compte 4 ou 5 courtes branchiospines en bas du premier arc branchial et 1 en haut. Les dents pharyngiennes sont crochues et présentent la disposition habituelle 5-3-2-2-3-5. Nombre de vertèbres sur 12 exemplaires jeunes provenant du Boan à Gopoupleu (*Condamin et Roy coll.*, 21-I-1959) : 31(12).

D. IV-8 A. III-5 P. 14 V. I-7 Sq. 4 1/2-26-29-3 1/2-4 1/2.

La coloration est grisâtre, le contour des écailles foncé dans le haut des flancs. Le bord postérieur des écailles de la ligne latérale est marqué de noir et le tube sensoriel divise le pig-

ment en deux petites taches superposées. Il existe une bande longitudinale noire plus ou moins nette et une tache noire sur l'extrémité du pédicule caudal. Cette tache, de taille variable, est souvent confondue avec l'extrémité postérieure de la bande longitudinale et se prolonge sur les rayons médians de la caudale. Le museau est marqué de noir, ainsi que la base de l'anale. La base de la dorsale est en général plus intensément pigmentée que les régions avoisinantes. Taille maxima observée : 51 mm de longueur standard et 65 mm de longueur totale.

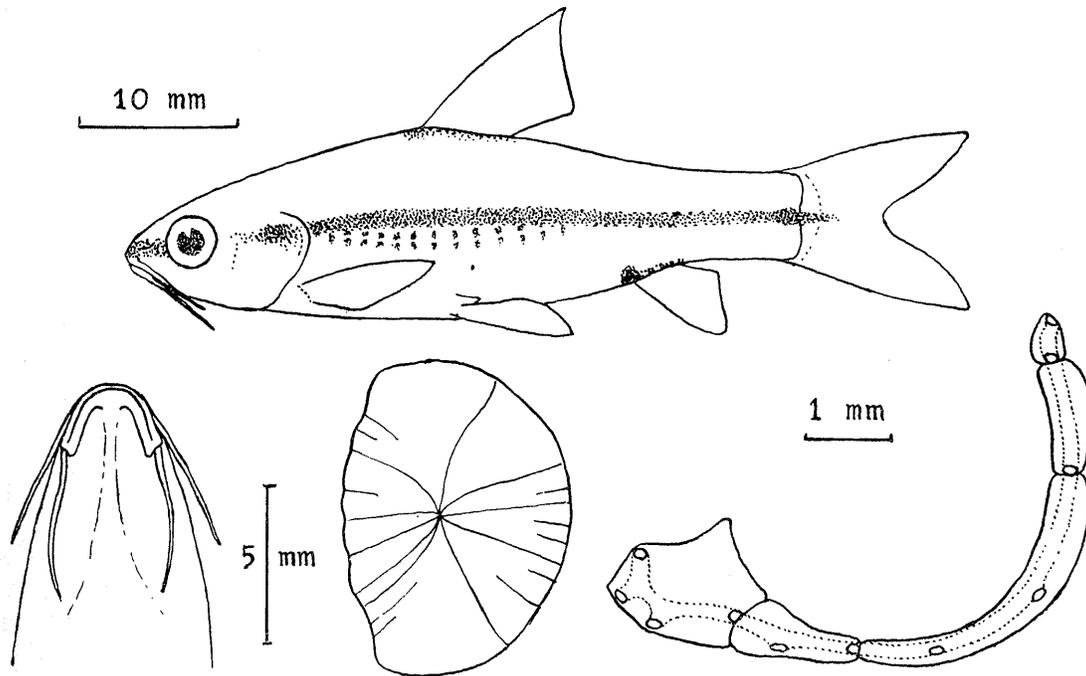


FIG. 2. — *Barbus boboi*, exemplaire provenant de Sérédou. Vue latérale en haut ; vue ventrale de la bouche en bas à gauche, écaille prélevée entre la ligne latérale et la dorsale en bas au centre, et os dermiques de la série infraorbitaire en bas à droite.

Les exemplaires provenant du Diani ont une bande longitudinale peu visible et 12 écailles autour du pédicule caudal ; ils correspondent bien à la description des types de *B. boboi* sauf en ce qui concerne la tache à l'extrémité du pédicule caudal qui est de taille plus réduite. Les exemplaires du Nuon ont au contraire une bande longitudinale assez large allant jusqu'à la caudale ; chez les très jeunes individus une tache noire apparaît sur le pédicule caudal avant la bande longitudinale, mais elle est toujours de taille réduite et se trouve confondue chez les adultes avec l'extrémité postérieure de la bande. En outre, les exemplaires du Nuon ont des écailles plus grandes sur le pédicule caudal ; il y a toujours une rangée longitudinale de moins en bas, ce qui donne 10 écailles autour du pédicule caudal au lieu de 12. Sur certains individus l'écaille faitière supérieure disparaît également à l'extrémité postérieure du pédicule, d'où 9 écailles autour de ce dernier ; sur d'autres individus il y a une rangée longitudinale de moins en haut comme en bas, ce qui réduit à 8 le nombre des écailles autour du pédicule caudal. Ces variations caractériseraient les populations du Nuon que nous attribuons malgré tout à l'espèce *B. boboi* car tous les autres caractères concordent.

Barilius silex SCHULTZ, 1942.

Barilius silex SCHULTZ, *Proc. U. S. Nat. Mus.*, 92, n° 3152, 1942, p. 318 ; p. 35, fig. 2 (type provenant de Bromley, Saint-Paul, Libéria).

Liste des exemplaires en collection :

IFAN, 1 ex. 79 mm (*Condamin et Roy*), Boan à Gopoupleu, Nuon, 9-I-1959.

M. 57-44, 1 ex. 80 mm (*Lamotte*), Yéalé, Nuon, 15-X-1956.

La hauteur du corps est comprise 4,1 à 4,2 fois et la longueur de la tête 3,55 à 3,65 fois dans la longueur standard. La tête est 2 à 2,2 fois aussi longue que large. Le diamètre de l'œil est compris 4,4 fois dans la longueur de la tête et 1,4 à 1,5 fois dans l'espace interorbitaire. La bouche est très grande et s'étend jusque sous le bord postérieur de l'œil. On compte 42 et 44 écailles en ligne latérale, les deux dernières sur la base de la caudale, 7 1/2 au-dessus de la ligne latérale en avant de la dorsale, 4 1/2 au-dessous de la ligne latérale. La dorsale a 3 rayons simples et 7 ou 8 rayons branchus, le plus long faisant 0,65 fois la longueur de la tête. L'anale a 3 rayons simples et 11 ou 12 branchus ; elle débute sous l'extrémité postérieure de la dorsale. Le pédicule caudal est 1,75 fois aussi long que haut. Nous avons compté 7 branchiospines en bas du premier arc branchial et 2 en haut. Les détails de coloration étaient bien visibles sur l'exemplaire de Yéalé ; la pectorale et la caudale sont teintées de rouge orange, la dorsale sombre et les flancs marqués de deux rangées de petites taches noirâtres ; la supérieure comprend une quinzaine de taches allant de l'opercule à l'extrémité du pédicule caudal et l'inférieure comprend une dizaine de taches allant de l'opercule à l'anale. Le museau et la mâchoire inférieure portaient des tubercules épineux.

Ces *Barilius* diffèrent très peu des *B. steindachneri* du Fouta Dialon auxquels nous les avons comparés, sauf pour la disposition des taches sur les flancs identique à celle du type de *B. silex* figuré par SCHULTZ, alors que tous les *B. steindachneri* que nous avons eu entre les mains avaient d'étroites barres verticales noires. SCHULTZ déclare que *B. silex* diffère de *B. steindachneri* « in the more backward position of the dorsal, as in that species the distance from origin of dorsal to midbase of caudal fin is a little greater than the distance from origin of dorsal to front of eye, and the distance from dorsal origin to midbase of caudal fin is a little greater than to occiput in *B. silex* ». Nous n'avons pas réussi à retrouver ce caractère distinctif sur les exemplaires que nous avons comparés. Les nombres de rayons aux nageoires et d'écailles sont également très proches : D. 7-8, A. III-10-12, Sq. 42-44 pour *B. silex* (exemplaires du Mont Nimba et type) contre D. 8-9, A. III-11-13, Sq. 40-43 pour *B. steindachneri* (exemplaires du Fouta Dialon, y compris les types). Il est possible que *B. silex* ne soit qu'une sous-espèce de *B. steindachneri* ; en tous cas il s'agit de deux formes étroitement apparentées et occupant des secteurs distincts sur les versants atlantiques du Fouta Dialon et de la dorsale guinéenne.

Amphilius atesuensis BOULENGER, 1904.

Amphilius atesuensis BOULENGER, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (7), 14, 1904, p. 17 (types provenant de la rivière Atesu, Ghana).

Liste des exemplaires en collection :

IFAN, 28 ex. 19-48 mm (*Condamin et Roy*), Boan à Gopoupleu, Nuon, 9-I-1959.

IFAN, 2 ex. 39-44 mm (*Condamin et Roy*), Yéalé, Nuon, 26-I-1959.

- M. 57-16, 12 ex. 28-60 mm (*Lamotte*), Diougou vers 600 m, 21-IX-1956.
 M. 57-17, 2 ex. 51-54 mm (*Lamotte*), Zié, Diougou, 550 m, 12-X-1956.
 M. 57-18, 3 ex. 38-48 mm (*Lamotte*), Cassiélidayi, Mani, 17-XII-1956.
 M. 57-19, 1 ex. 43 mm (*Lamotte*), Véblo, Diougou, 23-XII-1956.
 M. 57-20, 3 ex. 46-50 mm (*Lamotte*), Yéalé, Nuon, 15-X-1956.

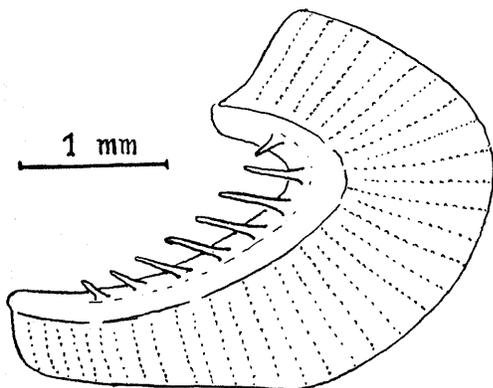


FIG. 3. — *Amphilius atesuensis*, premier arc branchial gauche.

- M. 59-134, 1 ex. 30 mm (*Lamotte*), Camp des Cyathes, 900 m, Diougou, 20-II-1957.
 M. 59-135, 3 ex. 36-47 mm (*Lamotte*), Ya, Mani, 16-XII-1956.
 M. 59-136, 1 ex. 43 mm (*Lamotte*), Nioumouya, 550 m, Diougou, 14-I-1957.
 M. 60-212, 2 ex. 50-58 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, XI-XII-1959.

Ces *Amphilius* ont 5 ou 6 branchiospines en bas du premier arc branchial et 2 en haut, soit un nombre total de 7-8. Sur 6 exemplaires provenant du Mont Nimba, nous avons trouvé 32(4)-33(1)-34(1) vertèbres en arrière du complexe vertébral soit, en comptant ce dernier pour cinq, un nombre total de 37-39 vertèbres. Les *Amphilius* du Libéria

avaient été rapportés par NICHOLS et LA MONTE et par SCHULTZ à une espèce distincte, *A. pictus* N. et la M. 1933. Dans la première note nous avons été conduit à mettre en doute la validité d'*A. pictus*. LAMBERT (1958, p. 47) a de son côté renoncé à distinguer les deux espèces, de sorte que la synonymie d'*A. pictus* avec *A. atesuensis* peut être admise. *A. atesuensis* paraît très commun dans toutes les eaux courantes du Mont Nimba ; c'est un des Poissons qui remontent le plus haut en altitude puisqu'on l'a trouvé jusque vers 1 250 m dans le Gà. Cette espèce n'existe ni au Fouta Dialon ni sur le versant intérieur de la dorsale guinéenne.

Amphilius grammatophorus marmoratus n. ssp.

Amphilius grammatophorus, DAGET, *Mém. IFAN*, 19, 1952, p. 320, fig. 10 et LAMBERT, *Rev. Zool. Bot. Afr.*, 57, 1-2, 1958, p. 46, fig. 4.

Liste des exemplaires en collection :

- Holotype : M. 60-119, 1 ex. 76 mm (*Lamotte*), Kana, alt. 600 m, Diougou, 1946.
 Paratypes : IFAN, 1 ex. 78 mm (*Lamotte*), Thio, Diougou, 1946.
 IFAN, 1 ex. 41 mm (*Lamotte*), Mani, alt. 650 m, 1946.

Indépendamment de ces trois exemplaires déjà signalés dans la première note (1952, p. 320), nous en avons disséqué deux jeunes de 24 mm de longueur standard provenant également du Mont Nimba et sur lesquels nous avons compté 34-35 vertèbres en arrière du complexe vertébral, soit en comptant ce dernier pour cinq, un nombre total de 39-40 vertèbres. Tous ces *Amphilius* ont été comparés directement à des *A. grammatophorus* typiques du Fouta Dialon. Aucune différence notable n'a été constatée sauf en ce qui concerne le nombre de branchiospines et la coloration. Sur les cinq individus du Mont Nimba nous avons trouvé 8-9 bran-

chiospines en tout au premier arc branchial au lieu de 10-11 sur les individus du Fouta Dialon. Au Mont Nimba, la coloration est très particulière et bien caractérisée dès la taille de 24 mm ; elle diffère nettement de toutes les variations de coloration que nous avons observées au Fouta Dialon. Ces différences nous paraissent motiver la création d'une sous-espèce nouvelle. Celle-ci existe vraisemblablement dans le bassin du Diani car LAMBERT signale un *A. grammatorphorus* de 65 mm de longueur standard dont le barbillon maxillaire fait 0,75 fois la longueur de la tête et dont la coloration est exactement celle des individus du Mont Nimba. *Amphilius grammatorphorus marmoratus* par le nombre réduit de ses branchiospines et son type de coloration se rapproche d'*A. rheophilus* DAGET, 1958 sans pour cela constituer un intermédiaire entre *A. grammatorphorus* et *A. rheophilus* qui sont deux bonnes espèces ainsi que le prouve leur coexistence au Fouta Dialon.

Doumea chappuisi PELLEGRIN, 1934.

Doumea chappuisi PELLEGRIN, Arch. f. Hydrobiol., 26, 1934, p. 114, fig. (types provenant de Danané, bassin du Diougou ou Cavally).

Liste des exemplaires en collection :

IFAN, 1 ex. 34 mm (*Condamin et Roy*), Boan à Gopoupleu, Nuon, 9-I-1959.

M. 57-38, 1 ex. 75 mm (*Lamotte*), Zié, 550 m, Diougou, 12-X-1956.

L'exemplaire du Zié atteint 90 mm de longueur totale. *D. chappuisi* a été signalé du Gbin, bassin du Diani par LAMBERT (1958, p. 49). Le genre *Doumea* n'est représenté en Afrique occidentale que par cette seule espèce connue seulement des hauts bassins du Diani du Nuon et du Diougou d'une part, du haut bassin de la Tominé sur le revers occidental du Fouta Dialon d'autre part.

Chiloglanis lamottei DAGET, 1948.

Chiloglanis lamottei DAGET, Cat. IFAN, 3, 1948, p. 38, fig. 12 (type provenant du Zié, Diougou).

A part le type de l'espèce signalé dans la première note (1952, p. 324) aucun autre *Chiloglanis* n'a été récolté au Mont Nimba. De la rivière Loho, bassin du Diani, LAMBERT signale un autre *Chiloglanis* : *C. niloticus waterloti* DAGET, 1954 et de Danané, bassin du Diougou, PELLEGRIN a décrit une autre espèce *C. normani* PELLEGRIN, 1934 qui n'est connue que par les deux exemplaires types. *C. lamottei* est la seule espèce qui ne soit connue que du Mont Nimba proprement dit.

Eutropius mentalis BOULENGER, 1901.

Eutropius mentalis BOULENGER, Poiss. Bassin Congo, Bruxelles, 1901, p. 269 (types provenant de la rivière Prah, Ghana).

Seuls les deux jeunes exemplaires signalés dans la première note (1952, p. 323) et provenant de Yéalé, Nuon, ont été capturés au Mont Nimba. *Eutropius mentalis* remonterait les fleuves et rivières côtières du Libéria au Cameroun.

Clarias (Clarioides) salae HUBRECHT, 1881.

Clarias salae HUBRECHT, *Notes Leyd. Mus.*, 3, 1881, p. 68 (types provenant du Saint-Paul, Libéria).

Liste des exemplaires en collection :

- IFAN, 1 ex. 67 mm (*Condamin et Roy*), Boan à Gopoupleu, Nuon, 19-I-1959.
 M. 57-23, 2 ex. 35 mm (*Lamotte*), entre Nzo et Doromou, Diougou, 20-X-1956.
 M. 57-24, 1 ex. 82 mm (*Lamotte*), Véblo, Diougou, 23-XII-1956.
 M. 57-25, 1 ex. 56 mm (*Lamotte*), Diougou vers 600 m, 21-IX-1956.
 M. 57-26, 1 ex. 360 mm (*Lamotte*), Zié vers 550 m, Diougou, 12-X-1956.
 M. 57-27, 6 ex. 34-158 mm (*Lamotte*), Yéalé, Nuon, 15-X-1956.
 M. 59-145, 1 ex. 67,5 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, 11-III-1958.
 M. 60-210, 2 ex. 88-141 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, XI-XII-1959.

Les exemplaires provenant du Mont Nimba ont la hauteur du corps comprise 6,75 à 9,2 fois dans la longueur standard ; les os dermiques supraorbitaire et dermosphénotique sont jointifs ; les dents vomériennes coniques forment une bande à peine aussi large au centre que la bande prémaxillaire ; la dorsale à 78-90 rayons et l'anale 67-75 ; les extrémités postérieures de ces nageoires ne sont pas nettement séparées de la caudale ; la ventrale est 1,4 à 1,6 fois aussi éloignée de la caudale que de l'extrémité du museau ; on compte 10-12 branchiospines au premier arc branchial dont 8-10 sur la partie inférieure de l'arc ; nombre de vertèbres sur 4 exemplaires : 66(4) en arrière du complexe vertébral soit, en comptant ce dernier pour 5, un nombre total de 71. La caudale est divisée transversalement par une ligne en croissant, la partie antérieure étant de teinte plus claire. Taille maxima observée : 360 mm de longueur standard et 400 mm de longueur totale. Sur 9 exemplaires, nous avons compté après dissection de la base des nageoires dorsale et anale, les nombres de rayons suivants :

	DORSALE												
	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90
Nombre de rayons.													
Fréquence	1			2	1	1	1	1	1				1

	ANALE								
	67	68	69	70	71	72	73	74	75
Nombre de rayons.									
Fréquence	3		1	1	1		1	1	1

Le nombre des branchiospines varie peu avec la taille ; nous avons en effet relevé les nombres suivants :

LONG. ST.	BR.	LONG. ST.	BR.
51 mm	8 + 2 = 10	100	9 + 2 = 11
74	8 + 2 = 10	158	9 + 2 = 11
82	8 + 2 = 10		10 + 2 = 12
92	8 + 2 = 10	360	9 + 2 = 11

Ces *Clarias* nous paraissent appartenir à l'espèce *C. salae* pour laquelle SCHULTZ donne la hauteur comprise 8 fois dans la longueur standard, D. 82-89 et A. 63-77. BOULENGER pour la même espèce donne la hauteur comprise 9 à 12 fois dans la longueur, 8-10 branchiospines en bas du premier arc branchial, D. 89-93 et A. 70-78.

POLL avait rapporté les *Clarias* du bassin du Nuon à une espèce qu'il estimait distincte : *C. vandenhoutei* POLL, 1941. Chez celle-ci, la hauteur du corps est comprise 6,8 à 7,8 fois dans la longueur standard, la dorsale a 77-80 rayons, l'anale 62-68, la ventrale est environ 1,5 fois aussi distante de la caudale que de l'extrémité du museau, le premier arc branchial porte 10-11 branchiospines et la caudale présente un dessin clair en forme de croissant. Il s'agit évidemment de la même espèce que celle du Mont Nimba, *C. vandenhoutei* étant à notre avis synonyme de *C. salae*. Nous n'avons trouvé aucune différence entre les individus du Nuon et ceux du Diougou, mais il n'est pas impossible qu'il existe des limites de variabilité légèrement différentes entre populations géographiquement isolées. Les trois exemplaires de Sérédou avaient 77-78-79 rayons à la dorsale et 64-66-67 à l'anale. Nombres de branchiospines :

LONG. ST.	BR.
67,5 mm	8 + 3 = 11
88 mm	7 + 3 = 10
141	8 + 2 = 10

Du même bassin, LAMBERT a signalé deux exemplaires ayant 77-78 rayons à la dorsale et 65-68 à l'anale, chiffres qui concordent bien avec ceux donnés précédemment.

Au voisinage de cette espèce vient se placer *C. dialonensis* que nous avons décrit par ailleurs du Fouta Dialon et qui appartient également au groupe des *Clarias* (*Clarioides*) à nombre réduit de branchiospines, 9-12 au total sur le premier arc branchial. *C. dialonensis* diffère de *C. salae* par un corps moins allongé, les principaux caractères distinctifs étant résumés dans le tableau suivant :

	<i>C. salae</i>	<i>C. dialonensis</i>
Longueur standard/hauteur	6,75 à 9,2	5,25 à 6,7
Longueur standard/tête	4,75 à 5,5	4,25 à 4,8
Museau-ventrale/ventrale-caudale	1,4 à 1,6	1,3 à 1,5
Dorsale.....	77-93	69-80
Anale	62-78	56-62
Vertèbres	C + 66	C + 61

Les *Clarias* des affluents nigériens du Simandou et de la région de Kissidougou que nous avons rapportés à l'espèce *C. submarginatus* (DAGET, 1954, p. 223) appartiennent en réalité au même groupe que les deux espèces précédentes. En effet les véritables *C. submarginatus* PETERS, 1882 rentrent dans le sous-genre *Allabenchelys* (fide DAVID, 1935) qui n'est probablement pas représenté en Afrique occidentale. Les individus du bassin du Niger ont le corps un peu plus court que ceux du Mont Nimba, la hauteur étant comprise 6,3 à 7 et la longueur de la tête 4,4 à 4,8 fois dans la longueur standard. Les nombres de rayons à la dorsale, 82-88, et à l'anale, 66-72, concordent avec ceux trouvés pour *C. salae*. Il existerait donc sur le versant nigérien de la dorsale guinéenne une population de *Clarias* qui serait intermédiaire entre le *C. salae* habitant les cours d'eau du versant atlantique, du Saint-Paul au Cavally, et *C. dialonensis* qui n'est connu que des niveaux supérieurs du Fouta Dialon. Cependant, étant donné les ressemblances constatées par ailleurs entre les faunes du Mont Nimba et du Simandou, il est probable que les *Clarias* du bassin nigérien pourront être rattachés à l'espèce *C. salae*.

Dans la première note, *C. salae* avait été signalé du Mani ; c'est donc une espèce connue de tous les bassins hydrographiques du Mont Nimba et, de plus, une de celles qui remontent le plus haut en altitude puisque de jeunes individus ont été récoltés jusque vers 1 250 m dans le Gà.

Heterobranchus isopterus BLEEKER, 1863.

Heterobranchus isopterus BLEEKER, *Nat. Verh. Vet. Haarlem*, 2, 1863, p. 108, pl. 22, fig. 1 (type provenant de la rivière Bossumprah, Ghana).

Liste des exemplaires en collection :

- IFAN 1 ex. 280 mm (*Condamin et Roy*) Boan à Gopoupleu, Nuon, 7-I-1959.
 IFAN, 3 ex. 44-50 mm (*Condamin et Roy*), Boan à Gopoupleu, Nuon, 19-I-1959.
 IFAN, 1 ex. 95 mm (*Condamin et Roy*), Yéalé, Nuon, 25-I-1959.
 M. 57-21, 15 ex. 21-43 mm (*Lamotte*), Yéalé, Nuon, 15-X-1956.
 M. 57-22, 18 ex. 39-76 mm (*Lamotte*), entre Nzo et Doromou, Diougou, 20-X-1956.
 M. 59-133, 2 ex. 23-29 mm (*Lamotte*), Yéalé, Nuon, 15-X-1956.
 M. 60-134, 2 ex. 85-95 mm (*Lamotte*), Simandou, Diani, IX-1951.
 M. 60-217, 1 ex. 167 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, XI-XII-1959.

Sur dix exemplaires, nous avons compté, après dissection de la base des nageoires dorsale et anale, les nombres de rayons suivants :

Nombre de rayons	DORSALE							ANALE						
	30	31	32	33	34	35	36	42	43	44	45	46	47	48
Fréquence	2	2	1	2	1	1	1	1	2	3	1	1		2

Le nombre des branchiospines augmente légèrement avec la taille, nous avons en effet relevé les nombres suivants :

LONG. ST.	Br.	LONG. ST.	Br.
85 mm	14 + 2 = 16	167	17 + 3 = 20
95	13 + 4 = 17	280	19 + 3 = 21
95	16 + 3 = 19		

Aux faibles tailles, les nombres de branchiospines ne diffèrent pratiquement pas entre les deux espèces *H. isopterus* et *H. longifilis*. C'est seulement au-dessus de 150 mm que la différence devient notable. *H. isopterus* est connu de tout le versant atlantique du Fouta Dialon et de la dorsale guinéenne et jusqu'en Nigeria ; il avait déjà été signalé de Nzérékoré (PELLEGRIN, 1921).

Epiplatys sexfasciatus GILL, 1862.

Epiplatys sexfasciatus GILL, *Proc. Acad. Nat. Sci. Philadelphia*, 1862, p. 136 (type provenant du Gabon).

Un seul exemplaire en collection :

M. 59-143, 1 ex. 47 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, 11-III-1958.

Sur cet exemplaire nous avons compté 10 rayons à la dorsale et 16 à l'anale, nombres qui correspondent à l'espèce *E. sexfasciatus*, déjà signalée du Libéria.

Epiplatys fasciolatus olbrechtsi (POLL, 1941).

Epiplatys olbrechtsi POLL, *Rev. Zool. Bot. Afr.*, 34, 2, 1941, p. 139, fig 4. (types provenant du confluent de la rivière Maseï et de la rivière Bon de Boan, affluent du Nuon).

Liste des exemplaires en collection :

IFAN, 4 ex. 23-26 mm (*Condamin et Roy*), Boan à Gopoupleu, Nuon, 21-I-1959.

IFAN, 16 ex. 16-50 mm (*Condamin et Roy*), Tiapleu, ruisseau en forêt primaire, Nuon, 8-I-1959.

IFAN, 3 ex. 24-55 mm (*Lamotte*), Simandou, Traorella, Diani, 29-IX-1956.

M. 57-15, 12 ex. 35-56 mm (*Lamotte*), Yéalé, Nuon, 15-X-1956.

M. 60-214, 12 ex. 41-57 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, XI-XII-1959.

Sur les 32 exemplaires du Nuon, nous avons compté 29-31 écailles en ligne longitudinale et les nombres de rayons suivants aux nageoires dorsale et anale.

	DORSALE			ANALE			
	12	13	14	15	16	17	18
Nombre de rayons.							
Fréquence	6	21	5	1	9	20	2

En outre la tête était comprise 3,3 à 3,7 fois dans la longueur standard. Ces *Epiplatys fasciolatus* diffèrent donc légèrement de la forme typique : le corps est un peu plus allongé par rapport à la tête, le nombre des rayons à la dorsale est un peu plus élevé. Ce dernier caractère n'a peut-être pas grande valeur car sur les types d'*E. olbrechtsi*, POLL a compté 11-12 rayons. Quant à la coloration, elle est très voisine et il faudrait pouvoir comparer des adultes vivants pour juger des différences possibles. En définitive ces *Epiplatys* du bassin du Nuon diffèrent très peu des *E. fasciolatus* typiques et ne méritent pas d'être traités en espèce distincte. Les 15 exemplaires du Simandou et de Sérédou ont la tête comprise 3,3 à 3,7 fois dans la longueur standard et se rapprochent en cela des exemplaires du Nuon. Sur ces individus et quatre autres jeunes provenant du Simandou qui ont été disséqués, nous avons compté 11(4)-12(12)-13(3) rayons à la dorsale, 15(4)-16(9)-17(6) à l'anale et 28(1)-29(3) vertèbres. *Epiplatys fasciolatus* est connu des versants atlantiques du Fouta Dialon et de la dorsale guinéenne ainsi que des affluents nigériens du Simandou.

Aphyosemion liberiense (BOULENGER, 1908).

Haplochilus liberiensis BOULENGER, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (8), 2, 1908, p. 30 (types femelles provenant du Libéria).

Liste des exemplaires en collection :

- IFAN, 61 ex. 15-26 mm (*Condamin et Roy*), Boan à Gopoupleu, Nuon, 19-I-1959.
 M. 57-5, 8 ex. 21-41 mm (*Lamotte*), Cassiélidayi, Mani, 17-XII-1956.
 M. 57-6, 12 ex. 21-43 mm (*Lamotte*), Diougou vers 600 m, 21-IX-1956.
 M. 57-7, 6 ex. 20-30 mm (*Lamotte*), entre Nzo et Doromou, Diougou, 20-X-1956.
 M. 57-8, 24, ex. 14-44 mm (*Lamotte*), Yéalé, Nuon, 15-X-1956.
 M. 57-9, 14 ex. 28-45 mm (*Lamotte*), mare Doromou, Diougou, 27-X-1956.
 M. 57-10, 3 ex. 26-43 mm (*Lamotte*), Nzo, Diougou, 5-X-1956.
 M. 57-11, 4 ex. 21-38 mm (*Lamotte*), mare en forêt primaire près du Gouan, Diougou, 27-X-1956.
 M. 57-12, 15 ex. 22-45 mm (*Lamotte*), Nioumouya, 500-600 m, Diougou, 17-IX-1956.
 M. 57-13, 3 ex. 30-35 mm (*Lamotte*), Véblo, Diougou, 23-XII-1956.
 M. 57-14, 2 ex. 18-21 mm (*Lamotte*), deuxième affluent du Zié, 600 m, Diougou, 8-X-1956.
 M. 59-122, 4 ex. 19-32 mm (*Lamotte*), mare sur carapace, Sérengbara, 550 m, Diougou, 30-X-1956.
 M. 59-123, 14 ex. 17-41 mm (*Lamotte*), Ya, Mani, 16-XII-1956.
 M. 59-124, 1 ex. 43 mm (*Lamotte*), mare Ouyakoré, Diougou, 19-X-1956.
 M. 59-125, 7 ex. 33-47 mm (*Lamotte*), Zié, 550 m, Diougou, 20-IV-1957.
 M. 59-126, 15 ex. 19-46 mm (*Lamotte*), Nioumouya, 550 m, Diougou, 14-I-1957.
 M. 59-127, 1 ex. 25 mm (*Lamotte*), Yéalé, Nuon, 15-X-1956.
 M. 59-128, 2 ex. 20-33 mm (*Lamotte*), Nzo, Diougou, 17-X-1956.
 M. 59-142, 19 ex. 23-37 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, 11-III-1958.
 M. 60-213, 1 ex. 40 mm (*Roche*), Sérédou, Diani, XI-XII-1959.

Cette espèce est certainement la plus commune et la plus facile à récolter de toutes celles qui existent au Mont Nimba. Nous en avons donné une description dans « les Poissons du Fouta Dialon et de la Basse Guinée ». Les individus du Mont Nimba présentent seulement les

particularités suivantes : les femelles ont une tache sombre au-dessus de la pectorale ; taille maxima observée : 55 mm de longueur standard et 70 mm de longueur totale pour un mâle ; les femelles ont été trouvées porteuses d'œufs mûrs depuis 26 mm de longueur standard. Sur 22 exemplaires du bassin du Mani, 25 du bassin du Nuon et 59 du bassin du Diougou, nous avons relevé les nombres de rayons suivants aux nageoires dorsale et anale :

Nombre de rayons.....		DORSALE				ANALE			
		11	12	13	14	15	16	17	18
Fréquence	Mani.....		1	15	6	3	12	7	
	Nuon.....	7	11	6		1	11	12	1
	Diougou.....	2	21	34	2	9	38	12	

Enfin sur 66 exemplaires nous avons trouvé 28(3)-29(39)-30(17)-31(7) vertèbres, ce qui, avec un coefficient de sécurité de 95 %, donne une moyenne vertébrale $V_m = 29,42 \pm 0,18$. *Aphyosemion liberiense* est connu du Fouta Dialon, de Sierra Leone, du Libéria, du Mont Nimba, de la région de Man et vient récemment d'être identifié près de Banfora.

POLL (1941, p. 141, fig. 5) a décrit et figuré un *A. maeseni* provenant du confluent du Maseï et du Bon de Boan, affluent du Nuon. Cette espèce, dont on ne connaît que l'unique exemplaire type, ne se différencierait guère d'*A. liberiense* que par la caudale « nettement acuminée » et non arrondie ni subtronquée. Ce caractère est malheureusement douteux car on ne connaît aucun *Aphyosemion* à caudale acuminée, les individus qui présentent apparemment cette particularité la devant à une conservation défectueuse qui a modifié l'aspect naturel de la nageoire. S'il en est bien ainsi pour le type d'*A. maeseni*, l'espèce tomberait en synonymie d'*A. liberiense*.

***Aplocheilichthys nimbaensis* DAGET, 1948.**

Haplochilichthys nimbaensis DAGET, *Cat. IFAN*, 3, 1948, p. 40, fig. 13 (types provenant du Mont Nimba).

Liste des exemplaires en collection :

IFAN, 5 ex. 15-26 mm (*Lamotte et Roy*), Gouan, Diougou, 23-XI-1951.

IFAN, 25 ex. 12-30 mm (*Lamotte*), Bossou, Diougou, 13-IX-1956.

M. 57-39, 1 ex. 23 mm (*Lamotte*), Cassiélidayi, Mani, 17-XII-1956.

M. 57-40, 1 ex. 25 mm (*Lamotte*), Zié, 550 m, Diougou, 12-X-1956.

M. 57-41, 1 ex. 25 mm (*Lamotte*), Diougou, vers 600 m, 21-IX-1956.

M. 57-42, 2 ex. 24-25 mm (*Lamotte*), mare en forêt primaire près du Gouan, Diougou, 27-X-1956.

M. 59-142, 2 ex. 17-25 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, 11-III-1958.

M. 60-207, 55 ex. 18-37 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, XI-XII-1959.

La description très sommaire et la figuration que nous avons données de cette espèce se rapportaient à des femelles. Nous donnons ci-dessous une diagnose plus complète basée prin-

cipalement sur les exemplaires de Bossou parmi lesquels se trouvait une forte proportion de mâles adultes ainsi que des femelles mûres et des jeunes.

La hauteur du corps varie de 2,5 (mâles) ou 3 (femelles) à 4 (jeunes de moins de 14 mm) fois dans la longueur standard ; les chiffres les plus fréquents sont 2,5 à 2,75 pour les mâles et 3 à 3,4 pour les femelles adultes. La tête est très courte, sa longueur étant comprise 3,6 à 4 fois dans la longueur standard ; il est probable qu'il existe une assez grande variabilité de ce rapport car LAMBERT (1958, p. 55) donne des valeurs plus faibles, de 3,4 à 3,75. La tête est 1,4 à 1,6 fois aussi longue que large. La bouche est terminale, la mâchoire inférieure légèrement

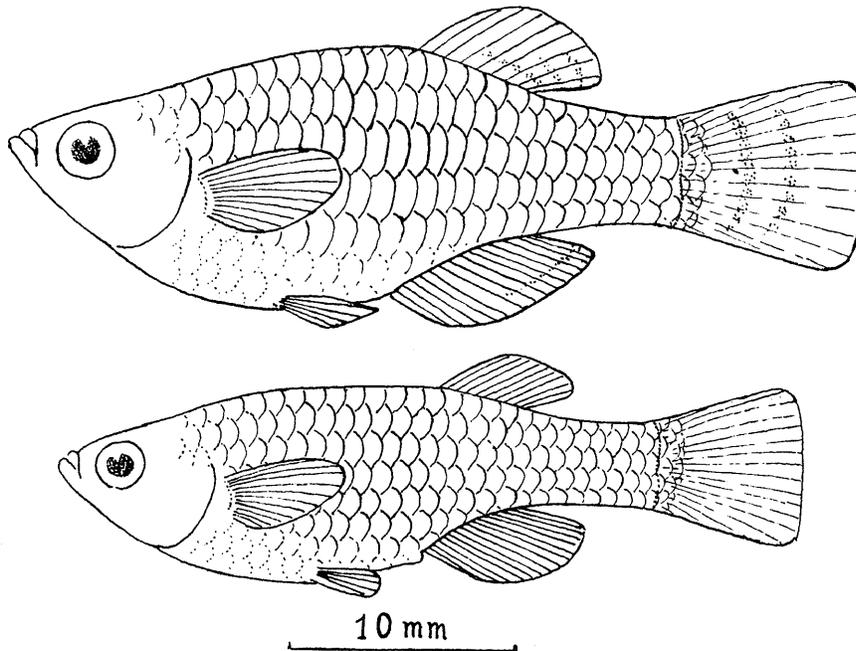


FIG. 4. — *Aplocheilichthys nimbaensis*, mâle en haut, femelle en bas.

proéminente. Le museau arrondi est inférieur au diamètre de l'œil lequel est compris 2,5 à 3 fois dans la longueur de la tête et 1,2 à 1,3 fois dans l'espace interorbitaire. On compte 16-18 écailles autour du corps en avant des ventrales et 25-27 en ligne longitudinale médiane, les deux dernières (non comptées dans la première diagnose) recouvrant la base de la caudale. La dorsale débute environ au-dessus du 6^e rayon de l'anale ; elle comprend 9 à 12 rayons (jusqu'à 13 *vide* LAMBERT), le plus long faisant 0,7 à 0,8 fois la longueur de la tête chez les femelles et 0,6 à 0,7 fois cette longueur chez les mâles ; la base de la dorsale est relativement plus longue chez les mâles que chez les femelles. L'anale comprend 15 à 19 rayons ; elle présente le même dimorphisme sexuel que la dorsale. La pectorale arrondie fait 0,75 à 0,85 fois la longueur de la tête. La ventrale est arrondie chez les femelles, faisant 0,45 à 0,55 fois la longueur de la tête et n'atteignant pas l'anale ; chez les mâles, elle est pointue, fait 0,6 à 0,7 fois la longueur de la tête et atteint ou même dépasse le début de l'anale. Le pédicule caudal est 1,6 à 1,8 fois aussi long que haut chez les femelles et les jeunes, 1,3 à 1,6 fois aussi long que haut chez les mâles (1,6 à 2 sans distinction de sexe *vide* LAMBERT). La caudale est subtronquée. Nombres de ver-

tères sur 37 individus provenant de Bossou : 26(35)-27(2), ce qui, avec un coefficient de sécurité de 95 %, donne une moyenne vertébrale $V_m = 26,05 \pm 0,06$

D. 9-13 A. 15-19 P. 12 V. 6 Sq. 25-27.

Les exemplaires conservés sont jaune brunâtre ou olivâtre avec les écailles finement bordées de noir, formant réseau, et une ligne longitudinale noire au milieu du flanc, souvent peu visible chez les adultes. Les nageoires sont incolores sauf la dorsale, l'anale et la caudale des mâles qui présentent des traces de bandes foncées. D'après LAMBERT, on note sur le vif un reflet bleu argenté s'étendant chez les mâles aux nageoires dorsale et anale. Le ventre est blanchâtre à reflet nacré. Dorsale, anale et caudale jaune clair chez les mâles, incolores chez les femelles, bordées de brun orange dans les deux sexes. Ventrals incolores bordées de brun orange ; pectorales incolores. Taille maxima observée : 37 mm de longueur standard et 47 mm de longueur totale. Les femelles ont été trouvées porteuses d'œufs mûrs depuis la taille de 21 mm de longueur standard. Sur les 62 exemplaires de Bossou qui ont été examinés, nous avons relevé les nombres de rayons suivants aux nageoires dorsale et anale :

	DORSALE			ANALE		
	9	10	11	15	16	17
Nombre de rayons	9	10	11	15	16	17
Fréquence	8	41	13	14	39	9

Sur les 10 autres exemplaires du Mont Nimba nous avons trouvé 10(3)-11(6)-12(1) rayons à la dorsale et 16(4)-17(4)-18(2) à l'anale. Pour 14 exemplaires de Kéréma, bassin du Gbin, affluent du Diani, LAMBERT donne D. 10-13 et A. 16-18 et sur 56 exemplaires de Sérédou, nous avons trouvé 10(8)-11(39)-12(9) à la dorsale et 16(15)-17(31)-18(9)-19(1) à l'anale.

A. nimbaensis est la seule espèce du genre qui ait été récoltée au Mont Nimba proprement dit ; elle a été trouvée dans les bassins du Mani et du Diougou, mais non dans celui du Nuon ; c'est une des espèces qui remontent le plus haut en altitude puisqu'elle a été capturée jusque vers 1 250 m dans le Gà. Elle existe dans le Diani ou Haut Saint-Paul mais n'a pas été signalée au Libéria.

***Aplocheilichthys macrurus* (BOULENGER, 1904).**

Haplochilus macrurus BOULENGER, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (7), 14, 1904, p. 19 (types provenant de l'Angola).

Liste des exemplaires en collection :

M. 60-121, 18 ex. 13-29,5 mm (*Lamotte*), Simandou, Traorella, Diani, 29-IX-1956.

M. 60-208, 156 ex. 18-29 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, XI-XII-1959.

La hauteur du corps est comprise de 2,65 (mâles) ou 3,25 (femelles) à 4 (jeunes) fois dans la longueur standard et la longueur de la tête 3,6 à 4 fois. La tête est 1,4 à 1,6 fois aussi longue que large. La bouche est terminale, la mâchoire inférieure légèrement proéminente. Le museau arrondi est inférieur au diamètre de l'œil, lequel est compris 2,7 à 3 fois dans la longueur de

la tête et 1,3 à 1,5 fois dans l'espace interorbitaire. On compte 18 écailles autour du corps en avant des ventrales et 26-27 en ligne longitudinale médiane, les deux dernières recouvrant la base de la caudale. La dorsale débute environ au-dessus du 6^e rayon de l'anale ; elle comprend 7 à 11 rayons, le plus long faisant 0,7 à 0,8 fois la longueur de la tête chez les femelles et jusqu'à une fois cette longueur chez les mâles. L'anale comprend 12 à 15 rayons et présente le même dimorphisme sexuel que la dorsale. La pectorale arrondie fait 0,7 à 0,8 fois la longueur de la tête. La ventrale est arrondie chez les femelles, faisant 0,5 à 0,55 fois la longueur de la

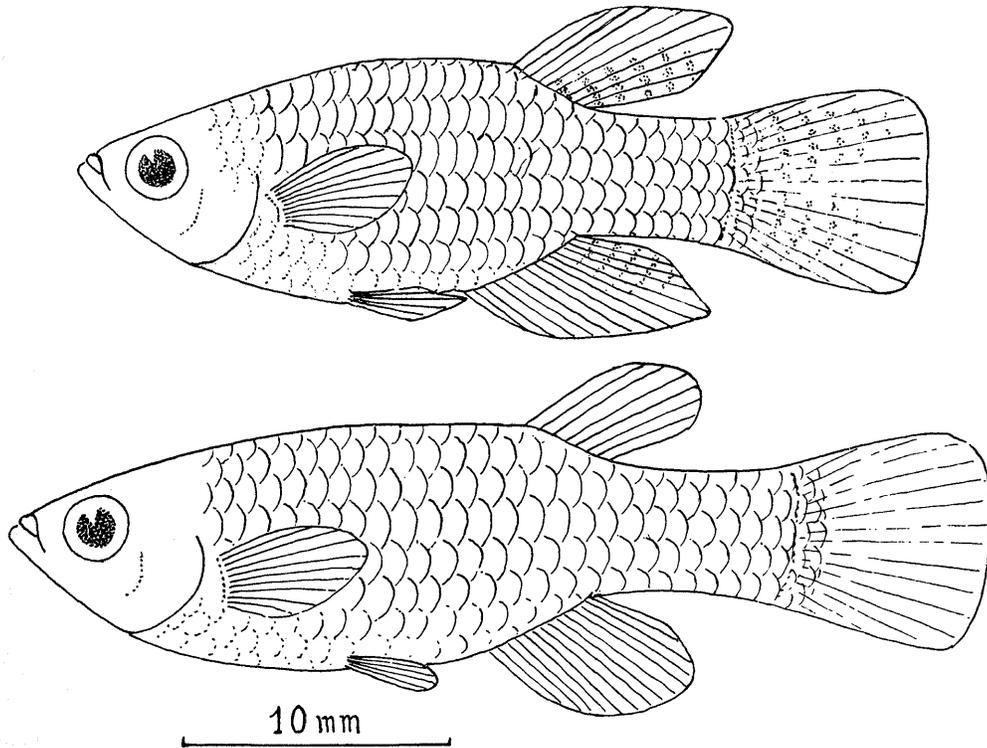


FIG. 5. — *Aplocheilichthys macrurus*, mâle en haut, femelle en bas.

tête et n'atteignant pas l'anale ; chez les mâles elle est pointue, fait 0,7 à 0,75 fois la longueur de la tête et atteint ou même dépasse le début de l'anale. Le pédicule caudal est 1,3 (mâles) à 1,85 (jeunes) fois aussi long que haut. La caudale est subtronquée. Nombres de vertèbres sur 2 individus provenant du lac de Nzérékoré (LAMOTTE coll., 10-X-1956) : 27(2) et sur 50 individus de Sérédou : 26(19)-27(30)-29(1), ce qui, avec un coefficient de sécurité de 95 %, donne une moyenne vertébrale $V_m = 26,66 \pm 0,17$.

D. 7-11 A. 12-15 P. 11 V. 6 Sq. 26-27.

Les exemplaires conservés sont jaune brunâtre ou olivâtre avec les écailles finement bordées de noir, formant réseau. Chez les mâles la caudale et les parties postérieures de la dorsale et de l'anale portent des points noirs alignés. Taille maxima observée : 29,5 mm de longueur stan-

dard et 36 mm de longueur totale chez une femelle. Sur les 208 exemplaires de Sérédou, nous avons relevé les nombres de rayons suivants aux nageoires dorsale et anale :

Nombre de rayons.	DORSALE			ANALE			
	7	8	9	12	13	14	15
Fréquence	10	124	74	4	92	101	11

Les deux exemplaires de Nzérékoré avaient D. 8 et A. 13 et ceux du Simandou 8(1)-9(8)-10(8)-11(1) à la dorsale et 14(9)-15(9) à l'anale. Ces *Aplocheilichthys* diffèrent d'*A. nimbaensis* principalement par le dimorphisme sexuel et aussi par les nombres de rayons aux nageoires dorsale et anale. Du Niger supérieur, nous avons signalé quelques individus de la même espèce, ne comprenant que des jeunes et des femelles et ayant D. 7-9, A. 12-15 (1954, p. 325). LAMBERT a également trouvé *A. macrurus* dans le bassin du Diani avec D. 7-9, A. 13-15 et Sq. 24-27 (1958, p. 54). En Afrique occidentale *A. macrurus* existerait donc sur les deux versants de la dorsale guinéenne mais nous ne l'avons pas trouvé au Fouta Dialon et l'*Aplocheilichthys* décrit du Libéria sous le nom de *Micropanchax macrurus manni* SCHULTZ, 1942 est une espèce différente.

Hemichromis fasciatus PETERS, 1857.

Hemichromis fasciatus PETERS, Monatsb. Akad. Wiss. Berlin, 1857, p. 403 (type provenant d'Afrique occidentale).

Liste des exemplaires en collection :

IFAN, 3 ex. 102-130 mm (*Condamin et Roy*), Boan à Gopoupléu, Nuon, 20-I-1959.

M. 57-31, 3 ex. 70-135 mm (*Lamotte*), Yéalé, Nuon, 15-X-1956.

M. 57-32, 1 ex. 43 mm (*Lamotte*), Diougou vers 600 m, 21-IX-1956.

Ces 7 exemplaires et les 2 déjà signalés dans la première note (1952, p. 329) ont 29-30 écailles en ligne longitudinale et les nombres de rayons suivants aux nageoires dorsale et anale :

Nombre de rayons.....	DORSALE			ANALE	
	XIII-12	XIII-13	XIV-12	III-8	III-9
Fréquence	3	1	5	4	5

Sur 25 exemplaires jeunes provenant d'une même ponte et capturée dans le Zié à 550 m d'altitude (*Lamotte* coll., mai 1957), nous avons compté XIV-12(15) ou XIV-13(10) rayons à la dorsale, III-9(21) ou III-10(4) à l'anale et 28(25) vertèbres.

Hemichromis bimaculatus GILL, 1862.

Hemichromis bimaculatus GILL, *Proc. Acad. Nat. Sc. Philadelphia*, 1862, p. 137 (types provenant du Gabon).

Liste des exemplaires en collection :

IFAN, 3 ex. 29-78 mm (*Condamin et Roy*), Boan à Gopoupleu, Nuon, 20-I-1959.

M. 57-30, 38 ex. 17-78 mm (*Lamotte*), Yéalé, Nuon, 15-X-1956.

M. 59-129, 1 ex. 22 mm (*Lamotte*), mare près Danipleu, Nuon, 17-X-1956.

Cette espèce commune dans toute l'Afrique occidentale avait déjà été signalée du bassin du Nuon (POLL, 1941).

Tilapia zillii (GERVAIS, 1848).

Acerina zillii GERVAIS, *Ann. Sc. Nat.*, (3), 10, 1848, p. 203 (types provenant du Sahara algérien).

Liste des exemplaires en collection :

M. 59-137, 3 ex. 48-93 mm (*Lamotte*), lac de Nzérékoré, 10-X-1956.

M. 59-138, 1 ex. 115 mm (*Lamotte*), Simandou, Diani, IX-1951.

M. 60-202, 6 ex. 28-98 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, XI-XII-1959.

M. 60-201, 4 ex. 35-48 mm (*Roche*), Sérédou, Diani, XI-XII-1959.

La hauteur du corps est comprise 2,2 à 2,65 fois dans la longueur standard, le pharyngien a des dents postérieures tricuspides et nous avons compté 28-29 écailles en ligne longitudinale, 10-11 branchiospines en bas du premier arc branchial et 3-4 en haut, XV-11(1)-XV-12(9)-XIV-13(4) rayons à la dorsale et III-8(5)-III-9(9) à l'anale.

Tilapia savagei FOWLER, 1919.

Tilapia savagei FOWLER, *Proc. U. S. Nat. Mus.*, 56, 1919, p. 243, fig. 10 (types provenant de la rivière Saint-Paul, Libéria).

Un seul exemplaire en collection :

M. 57-33, 1 ex. 74 mm (*Lamotte*), Yéalé, 15-X-1956.

La hauteur du corps est comprise 2,25 fois dans la longueur standard et la longueur de la tête 3,45 fois. On compte 29 écailles en ligne longitudinale, 3 1/2 entre la ligne latérale supérieure et le début de la dorsale, 10 en dessous. La ligne latérale supérieure perce 20 écailles et l'inférieure 13. La dorsale a XV-14 rayons et l'anale III-9. Il y a 13 branchiospines en bas du premier arc branchial et 4 en haut. Le pharyngien inférieur a la pointe antérieure plus courte que la plage dentée ; les dents y sont peu serrées, celles de la rangée postérieure bicuspidées et, à taille égale, plus grêles que chez *T. zillii*.

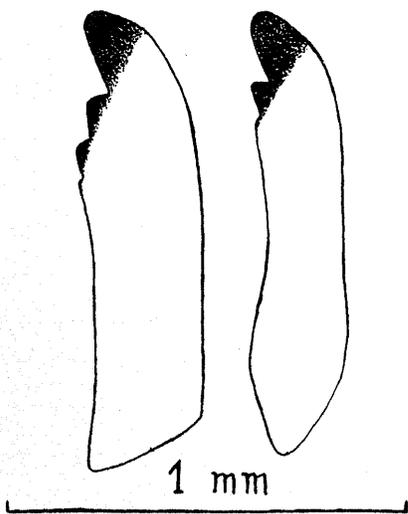


FIG. 6. — Dents postérieures du pharyngien inférieur d'un *Tilapia zillii* de 82 mm de longueur standard à gauche et d'un *T. savagei* de 74 mm de longueur standard à droite.

Ce *Tilapia* nous paraît bien appartenir à l'espèce *T. savagei*, décrite par FOWLER d'après 5 exemplaires du bassin du Saint-Paul, ayant XVI-13 rayons à la dorsale, III-9 à l'anale et 13-14 + 4 branchiospines (SCHULTZ, 1942). *T. savagei*, dont l'aire de répartition est probablement assez restreinte, serait intermédiaire entre *T. busumana* et *T. brevimanus*. La première connue des bassins côtiers du Ghana à l'exclusion de celui de la Volta, a D. XV-11-12, A. III-7-8 et br. 10 + 3; la seconde, connue des bassins côtiers de la Guinée portugaise à la Sierra Leone, a D. XV-XVI-13-14, A. III-9 et br. 16-18 + 2-4.

***Ctenopoma kingsleyae* GÜNTHER, 1896.**

Ctenopoma kingsleyae GÜNTHER, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (6), 17, 1896, p. 270, pl. 13, fig. A (types provenant de l'Ogôoué).

Liste des exemplaires en collection :

IFAN, 1 ex. 68 mm (*Condamin et Roy*), Boan à Gopoupleu, Nuon, 21-I-1959.
M. 57-37, 2 ex. 58-83 mm (*Lamotte*), Yéalé, Nuon, 15-X-1956.

Ces 3 exemplaires et les 4 déjà cités dans la première note (1952, p. 331) ont XVII(3)-XVIII (4) épines à la dorsale et IX(5)-X(2) à l'anale. Les *C. kingsleyae* du Mont Nimba auraient donc des moyennes de nombres d'épines à la dorsale et à l'anale un peu plus élevées que celles caractérisant habituellement l'espèce. Nous avons déjà noté cette particularité sur les populations de Côte d'Ivoire (1958, p. 553).

***Kribia kribensis* (BOULENGER, 1907).**

Eleotris kribensis BOULENGER, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (7), 20, 1907, p. 52 (types provenant de la rivière Kribi, Sud-Cameroun).

Liste de exemplaires en collection :

IFAN, 52 ex. 12-18 mm (*Condamin et Roy*), Boan à Gopoupleu, Nuon, 21-I-1959.
IFAN, 1 ex. 24 mm (*Condamin et Roy*), Tiapleu, Nuon, 8-I-1959.
IFAN, 5 ex. 22-26 mm (*Lamotte*), Bossou, Diougou, 16-IX-1951.
M. 57-28, 4 ex. 25-29 mm (*Lamotte*), Yéalé, Nuon, 15-X-1956.
M. 60-215, 1 ex. 45 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, XI-XII-1959.

Tous ces *Kribia* nous ont paru appartenir à l'espèce *K. kribensis*, déjà connue de la région de Nzérékoré (PELLEGRIN, 1921; LAMBERT, 1957) et du Mont Nimba (1952, p. 330). Une seconde espèce *K. nana chevalieri* (PELLEGRIN, 1923) a été signalée du bassin du Nuon (POLL, 1941). Les deux formes sont relativement faciles à distinguer à l'état adulte, mais peuvent être confondues lorsqu'il s'agit de très jeunes individus. Elles ont souvent été rencontrées dans un même bassin hydrographique, notamment au Fouta Dialon et il est possible qu'elles soient répandues l'une et l'autre dans toute la dorsale guinéenne. Sur 16 individus jeunes provenant du Mont Nimba, nous avons compté 27(3)-28(13) vertèbres.

***Mastacembelus nigromarginatus* BOULENGER, 1898.**

Mastacembelus nigromarginatus BOULENGER, *Tr. Zool. Soc. London*, 15, 1898, p. 23 (types provenant du Ghana).

Le jeune exemplaire provenant du Diougou, altitude 700 m, signalé et figuré dans la première note (1952, p. 332) sous le nom de *M. flavomarginatus*, est le seul *Mastacembelus* qui ait été capturé au Mont Nimba. Il présente les caractères suivants : préopercule sans épine ; anus un peu plus proche de la base de la caudale que de l'extrémité du museau ; hauteur du corps comprise 12 fois et longueur de la tête comprise 6,3 fois dans la longueur standard ; 26 épines en avant de la dorsale ; celle-ci comprend un nombre de rayons mous voisin de 90 ; la distance entre l'extrémité postérieure de la tête et la première épine fait environ 0,35 fois la longueur de la tête ; la première épine est au niveau de l'extrémité de la pectorale. Nous avons comparé directement cet individu à des *M. nigromarginatus* jeunes de Haute-Volta et à un *Mastacembelus* du Konkouré (Fouta Dialon) que nous considérons comme un *M. flavomarginatus*. Bien qu'ayant 26 épines seulement à la dorsale et 90 rayons mous environ, c'est incontestablement aux *M. nigromarginatus* de Haute Volta qu'il s'apparente. En combinant les données de BOULENGER et nos propres observations, les deux espèces *M. nigromarginatus* et *M. flavomarginatus*, à préopercule sans épine, peuvent être distinguées de la façon suivante :

- Distance entre la première épine dorsale et l'extrémité postérieure de la tête faisant 0,3 à 0,35 fois la longueur de la tête ; extrémité de la pectorale atteignant ou dépassant la première épine ; D. XXVI-XXIX-90-100 **M. nigromarginatus**
- Distance entre la première épine dorsale et l'extrémité postérieure de la tête faisant 0,75 (exemplaire du Konkouré) à un peu plus de 1 fois la longueur de la tête ; pectorale finissant bien en avant de la première épine ; D. XXV-XXVIII-73-80 **M. flavomarginatus**

Les *Mastacembelus* sont rares ou difficiles à capturer et la répartition des deux espèces en question est très mal connue en Afrique occidentale.

***Mastacembelus reticulatus* BOULENGER, 1911.**

Mastacembelus reticulatus BOULENGER, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (8), 8, 1911, p. 638 (types provenant de Sierra Leone).

Un seul exemplaire en collection :

M. 60-118, 1 ex. 256 mm (*Pujol*), Sérédou, Diani, 11-III-1958.

La hauteur du corps est comprise 11 fois et la longueur de la tête 8,5 fois dans la longueur standard ; l'anus est 1,2 fois aussi éloigné de l'extrémité du museau que de la base de la caudale ; il n'y a pas d'épine préorbitaire, mais trois épines au préopercule d'un côté et deux de l'autre côté. Le nombre des épines en avant de la dorsale est de 30. Ce *Mastacembelus* nous paraît appartenir à l'espèce *M. reticulatus* qui n'était connue que de Sierra Leone et de Basse Guinée.

CONCLUSIONS

Les Poissons provenant des trois bassins hydrographiques issus du Mont Nimba appartiennent à 28 espèces différentes. Dans l'ensemble, cette faune est purement guinéenne ; elle ne renferme aucun élément soudanien ni estuarien et peut être rapprochée sous ce rapport des faunes que nous avons rencontrées aux niveaux supérieurs des cours d'eau du Fouta Dialon. Grâce aux indications très précises données par les collecteurs sur les lieux de capture, il nous a été possible de dresser le tableau ci-dessous qui indique la répartition de ces 28 espèces par bassins et par niveaux altimétriques :

	MANI	NUON	DIIOUGOU	> 800 m	800-600 m	600-400 m	< 400 m
<i>Polypterus retropinnis lowei</i>		×					×
<i>Petrocephalus pellegrini</i>		×	×				×
<i>Hepsetus odoe</i>		×				×	×
<i>Alestes longipinnis</i>		×					×
<i>Nannocharax seiboldi</i>		×					×
<i>Labeo alluaudi</i>		×	×				×
<i>Barbus sacratus</i>			×				×
<i>Barbus eburneensis</i>	×	×	×		×	×	×
<i>Barbus trispilus</i>		×	×			×	×
<i>Barbus ablabes</i>		×	×			×	×
<i>Barbus boboi</i>		×				×	×
<i>Barilius silex</i>		×					×
<i>Amphilius atesuensis</i>	×	×	×	×	×	×	×
<i>A. grammatophorus marmoratus</i> ...	×		×		×	×	×
<i>Doumea chappuisi</i>		×	×			×	×
<i>Chiloglanis lamottei</i>			×			×	
<i>Eutropius mentalis</i>		×					×
<i>Clarias salae</i>	×	×	×	×	×	×	×
<i>Heterobranchus isopterus</i>		×	×			×	×
<i>Epiplatys fasciolatus olbrechtsi</i>		×					×
<i>Aphyosemion liberiense</i>	×	×	×		×	×	×
<i>Aplocheilichthys nimbaensis</i>	×		×	×	×	×	×
<i>Hemichromis fasciatus</i>		×	×			×	×
<i>Hemichromis bimaculatus</i>		×					×
<i>Tilapia savagei</i>		×					×
<i>Ctenopoma kingsleyae</i>		×					×
<i>Kribia kribensis</i>		×	×			×	×
<i>Mastacembelus nigromarginatus</i>			×		×		

Le nombre des espèces diminue lorsque l'altitude augmente et la faune devient très pauvre dans la zone montagneuse au-dessus de 600 m. Ceci est dû beaucoup plus à la diminution du volume des cours d'eau, à l'augmentation de leur pente et à la multiplication des rapides et des chutes, qu'à un effet de l'altitude proprement dite. Quoi qu'il en soit, la comparaison entre les faunes des divers bassins ne peut conduire à des conclusions valables que dans la mesure où elle porte sur des niveaux identiques. Par exemple le Mani n'a été prospecté que vers 600-650 m et 6 espèces seulement y ont été trouvées. Dans le bassin du Diougou, aux altitudes supérieures à 600 m, les 6 mêmes espèces ont été retrouvées et à part celle-ci il n'a été capturé qu'un jeune *Mastacembelus nigromarginatus*. On est donc fondé à conclure à une grande ressemblance faunistique entre le Diougou et le Mani au-dessus de 600 m, mais rien n'autorise à penser qu'il en soit de même plus bas. Le bassin du Diougou n'a pratiquement pas été prospecté en aval de Doromou au-dessous de 400 m, alors que celui du Nuon ne l'a pas été en amont de Yéalé, au-dessus de 400 m ; les faunes correspondantes ne sont pas directement comparables. Des espèces à très vaste répartition comme *Hepsetus odoe*, *Alestes longipinnis*, *Eutropius mentalis*, *Hemichromis bimaculatus*, *Ctenopoma kingsleyae*, n'ont été récoltées que dans le Nuon probablement parce que les biotopes qui leur conviennent sont rares ou inexistantes dans le Diougou au-dessus de 400 m. Le cas de *Polypterus retropinnis lowei*, Nan-

nocharax seiboldi, *Barbus boboi*, *Barilius silex* et *Tilapia savagei* est différent ; ces espèces sont en effet connues du Libéria mais n'ont pas jusqu'à présent été signalées à l'Est du Nuon ; il est donc possible que ce cours d'eau constitue pour certaines d'entre elles la limite orientale de leur aire de répartition. Les espèces rencontrées dans le Diougou mais non dans le Nuon sont au nombre de 5. On ne peut rien dire au sujet de *Mastacembelus nigromarginatus*, les *Mastacembelus* étant encore trop mal connus en Afrique occidentale ; *Chiloglanis lamottei* est actuellement la seule espèce que l'on puisse considérer comme endémique au Mont Nimba, mais les *Chiloglanis* de la dorsale guinéenne sont eux aussi bien mal connus. Quant à *Barbus sacratus*, *Amphilius grammatophorus marmoratus* et *Aplocheilichthys nimbaensis*, ce sont probablement des formes adaptées aux conditions écologiques rencontrées seulement au-dessus d'une certaine altitude ; ceci expliquerait leur absence dans le Nuon et le fait qu'elles n'ont pas été signalées dans le Saint-Paul au Libéria alors qu'elles existent dans le haut bassin.

Les récoltes concernant le Diani ne proviennent que d'un petit nombre de localités et n'ont pas été effectuées de façon aussi systématique qu'au Mont Nimba ; elles ne peuvent donc donner la physionomie exacte de la faune pour l'ensemble du bassin. Seul le marigot de Sérédou a été bien prospecté : 19 espèces différentes en proviennent : *Petrocephalus pellegrini*, *P. simus*, *Hepsetus odoe*, *Alestes longipinnis*, *Nannaethiops unilaeniatus*, *Barbus sacratus*, *B. eburneensis*, *B. boboi*, *Amphilius atesuensis*, *Clarias salae*, *Heterobranchus isopterus*, *Epiplatys sexfasciatus*, *E. fasciolatus olbrechtsi*, *Aphyosemion liberiense*, *Aplocheilichthys nimbaensis*, *A. macrurus*, *Tilapia zillii*, *Kribia kribensis*, *Mastacembelus reticulatus*. On notera dans cette faune la présence d'une espèce que nous considérons comme soudanienne : *Nannaethiops unilaeniatus*. Sur les 19 espèces citées, 6 n'ont pas été trouvées au Mont Nimba, soit 31,6 %. En réalité cette proportion doit être encore plus élevée, car nous avons renoncé à déterminer et à inclure dans le présent travail quelques *Barbus* provenant de Sérédou et qui appartiennent à une, ou peut-être même deux espèces non représentées au Mont Nimba. La faune du marigot de Sérédou est donc assez différente de celles du Nuon et du Diougou. Il en est probablement de même de la faune du Diani ou Haut Saint-Paul dans son ensemble.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DAGET, J. — La réserve naturelle intégrale du Mont Nimba. XV. Poissons. *Mém. IFAN*, 19, 1952, p. 311-334, 21 fig.
- Les Poissons du Niger supérieur. *Mém. IFAN*, 36, 1954, 391 p., 141 fig.
- Sur trois espèces de *Ctenopoma* (Poissons, *Anabantidae*) de l'Ouest africain. *Bull. IFAN*, XX, sér. A, 2, 1958, p. 539-561, 7 fig.
- Les Poissons du Fouta Dialon et de la Basse Guinée. *Mém. IFAN*, 65, 1962, 210 p., 61 fig., 13 pl.
- LAMBERT, J. G. — Sur deux *Eleotridae* d'eau douce de Guinée française, avec une révision du genre *Kribia* HERRE. *Rev. Zool. Bot. Afr.*, 56, 1-2, 1957, p. 101-110, 2 fig.
- Poissons Siluriformes et Cyprinodontiformes récoltés en Guinée française avec la description d'une nouvelle espèce de *Microsynodontis*. *Rev. Zool. Bot. Afr.*, 57, 1-2, 1958, p. 39-56, 7 fig.
- PELLEGRIN, J. — Poissons de Guinée française rapportés par M. P. Chabanaud. *Bull. Mus. nat. Hist. Nat.*, 27, 1921, p. 404-405.
- Voyage de Ch. Alluaud et P. A. Chappuis en A. O. F. — IV. Poissons. *Arch. f. Hydrobiol.*, 26, 1933, p. 101-120, 6 fig.
- POLL, M. — Poissons nouveaux de la Côte d'Ivoire. *Rev. Zool. Bot. Afr.*, 34, 1941, p. 133-143, 5 fig.
- SCHULTZ, L. P. — The fresh-water fishes of Liberia. *Proc. U. S. Nat. Mus.*, 92, n° 3152, 1942, p. 301-348, 2 pl.